

Rapport national
« Suivi des progrès et promotion de politiques de gestion de la demande en eau »

SYRIE

Synthèse et conclusion

I) Le secteur de l'eau et ses principaux défis

Par défis nous entendons les problèmes qui requièrent l'élaboration de politiques ou le changement des politiques existantes telles que la politique de l'eau, la politique agricole, la politique démographique; les défis principaux dans le secteur de l'eau sont donc :

1- L'approvisionnement en eau potable de qualité en réponse à une demande croissante : la population syrienne double tous les 22 à 25 ans ; alors même que la répartition très hétérogène i) des ressources en eau entre les différents bassins versants d'une part et ii) de la population sur le territoire national d'autre part, avec une inadéquation entre zones où l'eau est relativement disponible et zones où se concentre la population (d'où une accentuation des problèmes). Cette situation engendre des pressions intenses sur les ressources en eau, provoquant un déséquilibre dans le bilan de l'eau.

Pour surmonter ces défis, certaines démarches devraient être appliquées, telles que :

- Adopter et mettre en place une politique démographique adéquate, réaliste, aurtaire et applicable ;
- S'insérer dans le cadre d'une planification régionale incluse dans des plans de développement nationaux.

2- Utiliser des outils économiques : pour mettre en œuvre une politique de gestion de la demande en eau, afin de réduire les demandes et réserver les fonds disponibles pour l'accroissement de l'offre, question nécessitant une véritable réorientation d'un point de vue politique et socio-économique.

3- Assurer la sécurité alimentaire parallèlement à la sécurité en eau : il est reconnu que la sécurité alimentaire est l'un des enjeux de la politique agricole en Syrie ; en pratique, la sécurité alimentaire pourrait être réalisée aux dépens de la sécurité de l'approvisionnement en eau, question qui menace la durabilité du développement agricole sur le long terme.

Pour faire face à ce défi, il faut revoir les priorités économiques et de développement, et impulser des changements radicaux dans la politique agricole, question cruciale qui nécessite de prendre des décisions fortes au niveau gouvernemental.

4- Éradication de la pauvreté : les relations entre pauvreté et population sont complexes et recouvrent plusieurs aspects; cette relation pourrait être plus profonde dans le secteur de l'agriculture, car la pauvreté peut mener la plupart des agriculteurs pauvres à augmenter les pressions sur des ressources naturelles fragiles pour survivre. Les installations illégales dans tout le pays résultent du problème de pauvreté. L'éradication de la pauvreté est donc l'un des défis majeurs.

5- Non mise en application des lois et des règlements : c'est l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontés la protection de l'environnement et l'application des principes du développement durable. Cela se manifeste dans les connexions illégales aux réseaux d'eau, résultat d'implantations illégales, et dans le rejet direct de déchets solides et liquides dans le milieu.

II) Les principaux objectifs à long terme du 10ème plan quinquennal

Perspectives pour l'irrigation

1- Extension horizontale

Concernant la réhabilitation des terres :

Le 10ème plan quinquennal a acté le principe d'étendre les zones réhabilitées. L'augmentation des surfaces cultivées se fera dans le bassin de l'Euphrate où il y a de l'eau inexploitée, en plus des bassins du Tigre et du Khabour, en vue de permettre la recharge de réserves souterraines par les eaux du Tigre.

Concernant les barrages :

Des études devraient être réalisées pour envisager la possibilité de construire des barrages dans toutes les zones potentielles d'exploitation telles que les bassins côtiers et le bassin de l'Euphrate.

2- Extension verticale

Le plan sectoriel vise à accélérer la mise en place de systèmes d'irrigation modernes pour les superficies non encore équipées (1 219 000 hectares), ce qui se fera dans les 10 prochaines années (à compter de 2006), avec une réduction de la consommation d'eau par hectare irrigué (de 12 800 à 8 000 m³/an).

Perspectives pour le secteur de la fourniture en eau potable et le secteur des eaux usées

Il est prévu, pour les secteurs de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, d'atteindre les objectifs suivants à l'horizon 2020 :

- Pourcentage de la population ayant accès à une eau potable de qualité : 99% dans les zones urbaines et 90% dans les zones rurales,
- Recouvrement des coûts de fonctionnement et de maintenance pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement,
- Autonomie financière des services d'eau et d'assainissement,
- Gestion de la demande en eau,
- Réduction des pertes physiques et administratives,
- Réutilisation des eaux usées dans d'autres secteurs de production,
- Autonomie dans la prise de décisions administratives,
- Décentralisation pour la mise en œuvre des politiques,
- Décisions basées sur des évaluations socio-économiques et des études d'impact environnemental ,
- Coopération avec le secteur privé dans l'exécution de certaines tâches.

III) Principaux obstacles rencontrés dans la mise en pratique des objectifs

- Manque de coordination entre les ministères concernés par la gestion intégrée des ressources en eau ayant un impact négatif sur la durabilité des ressources en eau potable,
- Manque de qualification du personnel (aspects techniques et administratifs),
- Gaspillage de l'eau potable dû au manque de prise de conscience par les citoyens, en raison du faible prix de l'eau, de l'importance et de la nécessité de préserver cette ressource précieuse,
- Manque de prise de conscience de l'importance du secteur de l'assainissement dans la préservation des ressources en eau et la protection contre les maladies.

IV) Indicateurs de suivi

Le 10ème plan quinquennal sera suivi par les indicateurs suivants :

- Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- Pourcentage de la population reliée à des stations d'épuration des eaux usées,
- Nombre de cas de maladies dues à l'insuffisante qualité de l'eau (diarrhées...),
- Pourcentage de la population migrant des zones urbaines vers les zones rurales ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- Pertes physiques dans les réseaux,
- Pourcentage de recouvrement des coûts de fonctionnement et de maintenance,
- Pourcentage de recouvrement des coûts de fonctionnement, de maintenance et des investissements,
- Niveau de satisfaction des usagers concernant les services fournis,
- Consommation d'eau par habitant et par jour,

- Pourcentage de projets de gestion de la demande en eau par rapport aux projets concernant l'offre en eau,
- Pourcentage des personnes formées dans les services administratifs supérieurs,
- Pourcentage des personnes formées au niveau technique,
- Efficience du paiement des factures.

En conclusion, les problèmes auxquels s'attaquer en priorité sont les suivants :

- La Syrie n'a pas encore apporté de réponse sérieuse au problème le plus menaçant au regard de la pression exercée sur les ressources en eau du pays, c'est-à-dire à la croissance démographique considérée comme l'une des plus fortes au monde.
- Des politiques contradictoires : la politique d'aide à l'acquisition, par les agriculteurs, de systèmes d'irrigation modernes n'est, par exemple, pas coordonnée avec la politique tarifaire pour l'eau d'irrigation (prix de l'eau fonction de la superficie irriguée, et non du volume consommé, n'incitant pas aux économies).
- Les systèmes de communication et d'information sont essentiels pour faire prendre conscience aux utilisateurs finaux de la nécessité d'adopter des mesures de gestion de la demande en eau. Il faut développer des programmes de formation concernant, notamment, la prise en compte des besoins en eau d'irrigation pour différentes cultures et la réorientation des systèmes de cultures en faveur d'une meilleure efficience d'utilisation de l'eau.

Dans ce contexte, les décideurs politiques ont un rôle important à jouer. Ils doivent légitimer leur stratégie sur l'eau en introduisant des mesures d'efficience des allocations entre usages, et ce à un prix socialement et politiquement acceptable.

Les institutions doivent répondre au défi qui est de faire face à la crise de l'eau, crise risquant de compromettre le développement économique et le bien-être de la population.

Seules une répartition équitable des ressources, une consommation par les différents utilisateurs dans un esprit de préservation et une prise de conscience croissante peuvent changer le scénario, alors que l'eau devient un facteur de déséquilibre territorial et d'inégalité sociale.